

LE « DÉFI DES FINISHERS »

SLALOM GÉANT EN DEUX MANCHES

SAMEDI 14 MARS 2026



NATURE DE L'ÉPREUVE :

Slalom Géant en deux manches (selon météo). Pour être un « FINISHER » il suffit de passer la ligne d'arrivée sans manquer une porte (sur au moins une des deux manches). Le slalom est homologué flèche ESF.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être juriste (avocat, greffier, juriste, notaire, expert-comptable, commissaire de justice, assurance...) ou avoir déjà participé à une édition de la Juris'Cup.

Le port du casque est fortement recommandé.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont à réaliser directement en ligne sur le site de la JURIS'CUP SKI : <https://juriscupski.com>. Clôture des inscriptions le 8 mars 2026.

CATEGORIES & REMISE DES PRIX :

Ordre de départ : enfant (moins de 15 ans), femmes, hommes.

Les dossards sont tirés au sort dans chaque catégorie.

Lors de la deuxième manche les départs seront inversés dans chaque catégorie.

Pour la Remise des Prix, il sera établi :

- un classement individuel Hommes : récompensant les 3 premiers
- un classement individuel Femmes : récompensant les 3 premières
- un classement individuel Snowboard : récompensant les 3 premiers
- un classement individuel Enfants (moins de 15ans) : récompensant les 3 premiers
- un classement Equipe (sur la base des 2 meilleurs temps) : récompensant les 3 premiers
- des prix spéciaux

La **Remise des Prix du « Défi des Finishers »** aura lieu samedi 14 mars à 13h à l'Aravet 2000 lors du déjeuner.

RESULTATS :

Les résultats seront envoyés sur le groupe WhatsApp de l'événement, puis seront visibles sur le site internet de la JURIS'CUP SKI

<https://juriscupski.com>

Les classements de la journée de samedi détermineront le groupe de départ du dimanche

JURIS'CUP SKI 2026
Groupe WhatsApp

